



OPTION FACULTATIVE DGEMC

L'enseignement de Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain vise à élargir les perspectives des élèves de terminale. L'objectif est de leur faire découvrir les instruments du droit – normes, institutions, métiers –, son rôle social, ainsi que la méthodologie du raisonnement juridique. En partant du droit positif et de la façon dont il contribue à structurer les grands enjeux politiques, économiques et sociaux contemporains, il s'agit d'aborder certains grands thèmes du monde contemporain, non en eux-mêmes, comme ils peuvent l'être dans d'autres matières, mais à travers la façon dont ils sont saisis par le droit.

HORAIRES

Le **volume horaire hebdomadaire** de cours est de **2h**. Il convient d'ajouter à ces **2h**, les heures nécessaires au **travail personnel indispensable** pour réussir dans cette option.

PROGRAMME

La première partie du programme a pour objet d'exposer les différentes sources de droit (constitution, lois décrets arrêtés et ordonnances, jurisprudence et contrats) afin de mettre en évidence leur hiérarchie et leur complémentarité.

La seconde partie, qui représente l'essentiel du programme, présente une série de questions qui permettront :

- l'examen de situations concrètes, de décisions de justice ou de cas pratiques, en vue d'identifier les règles applicables et leur application en l'espèce ;
- la construction d'une argumentation juridique autour d'une problématique donnée ou dans le cadre de sujets de débat.

DGEMC, UNE OPTION POUR MOI ?

DGEMC est une option particulièrement intéressante pour les élèves qui souhaitent se diriger vers les domaines du droit, des sciences politiques, du commerce.

Elle apporte toutefois une ouverture sur les grands thèmes du monde contemporain et la manière dont ils sont saisis par le droit et peut donc être utile à tous.

Il est recommandé de **se faire conseiller par le professeur en charge de l'enseignement (Mme Le Nouvel)** avant de s'engager dans l'inscription à cette option facultative. Il est possible de demander à participer à un cours de DGEMC entre fin avril et mi juin de l'année de première avant de valider son choix : en faire la demande auprès du professeur.

Toute inscription à cette option en juin est ferme et définitive pour l'ensemble de l'année scolaire suivante : les notes apparaîtront sur les trois bulletins de Terminale et seront remontées dans Parcoursup.